

Entre Madame Jane Marcy soprano  
 et Monsieur Antonio Nicolau chef  
 d'orchestre et représentant de la Société  
 des Concerts qui doivent être donnés  
 au Théâtre Lyrique de Barcelone il  
 a été convenu ce qui suit:

Madame Jane Marcy  
 s'engage à être rendue à Barcelone  
~~soit~~ le 11 ou le 12 Mars 1896 pour  
 répéter et chanter dans deux  
 Concerts qui auront lieu soit le  
 12 et le 15 Mars 1896, soit le 12  
 et 13 Mars 1896.

Madame Marcy s'engage à  
 chanter en français, dans ces deux  
 concerts le duo final de Siegfried, le duo  
 prologue et scène finale du Prépuce  
 des Dieux. Monsieur Antonio Nicolau  
 s'engage à payer à Madame Jane Marcy  
 la somme de mille francs par concert  
 payables comme suit: six cents francs  
 avant son départ de Paris et sept  
Cents francs après chaque concert, le  
 tout en or français - Facteur double à Paris le 22 Janvier 1896  
 Lu et approuvé Jane Marcy